



ASSOCIATION SCOLAIRE

SAINT-RÉMY

SAINT-PAUL ORGANISATION

Collège SAINT-PAUL
42 avenue de Paris - 02200 SOISSONS
Tél : 03.23.53.08.79
secretariatstpaul@asstremy.fr

Avant la rentrée des collégiens à SAINT-PAUL

- Ecole des parents (cf. fiche *Rentrée des classes de Septembre 2019*)
- Commander les livres de vos enfants sur le site de l'ARBS (cf. *Plaquette ARBS*)
- Etre en possession des fournitures demandées (cf. *Liste de fournitures Collèges*)

HORAIRES

<p><u>Du lundi, mardi, jeudi et vendredi, tout niveau :</u> <i>Etude surveillée payante de 17h30 à 18h45 (en fonction de la demande, un point sera fait à la rentrée).</i></p>	<p><u>Le mercredi matin :</u></p>
	<p>Niveau 5^{ème}</p>
	<p>Cours de 8h à 12h en fonction de l'emploi du temps (EDT) de la classe</p>
<p>Matin</p>	<p>Niveau 4^{ème}</p>
<p>07h30 Ouverture des portes du collège 08h00 Première heure de cours 08h55 Deuxième heure de cours 09h50 Récréation 10h10 Troisième heure de cours 11h05 Quatrième heure de cours 12h00 Fin des cours</p>	<p>07h30 Ouverture des portes 08h00 à 09h50 DST 09h50 à 10h10 Récréation 10h10 à 11h05 Première heure de cours 11h05 à 12h00 Deuxième heure de cours 12h00 Fin des cours</p>
<p>Après-midi</p>	<p>Niveau 3^{ème}</p>
<p>13h10 Ouverture des portes du collège 13h30 Première heure de cours 14h25 Deuxième heure de cours 15h20 Récréation 15h40 Troisième heure de cours 16h35 Quatrième heure de cours 17h30 Fin des cours</p>	<p>07h30 Ouverture des portes 08h00 à 08h55 Première heure de cours 08h55 à 09h50 Deuxième heure de cours 09h50 à 10h10 Récréation 10h10 à 12h00 DST 12h00 Fin des cours Les élèves de 3^{ème} pourront quitter le collège à la fin de leur DST.</p>

INTERNAT

Les internes du collège sont accueillis du lundi au vendredi. Le mercredi après-midi ils ont la possibilité soit de rentrer chez eux et de revenir le jeudi matin, soit d'être pris en charge par le responsable d'internat.

DST (Devoirs Sur Table)

Les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} réalisent des devoirs sur table. Ces DST portent sur les matières suivantes : LV1, LV2, LV3, Mathématiques, Français, Histoire Géographie, Science de la Vie et de la Terre et Physique Chimie, Technologie.

Des DST de rattrapage sont proposés à l'initiative des professeurs, pour les élèves ayant manqué les devoirs programmés. Ces devoirs ont lieu le vendredi de 16h30 à 18h30.

Les cours sont maintenus sur les autres plages horaires de la matinée. Les élèves de 3^{ème} quittent le collège après leurs DST.

Ces DST doivent permettre d'impulser une plus grande régularité dans le travail de nos élèves, d'évaluer l'acquisition des compétences et des connaissances de nos collégiens et de les préparer au lycée.

RETENUES

Les retenues s'effectuent :

Niveaux 6 ^{ème}	Niveaux 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}
tous les mercredis matins	le lundi, mardi, jeudi de 16h35 à 18h35 en fonction de l'EDT de la classe